



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

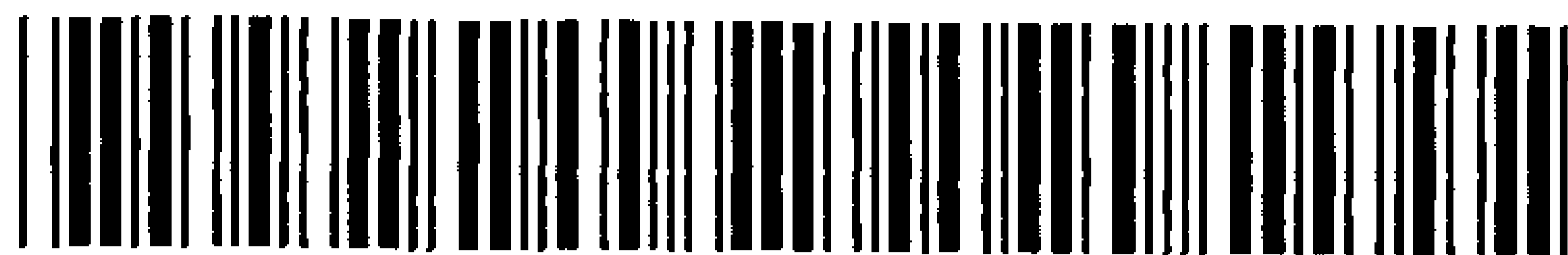
Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1993 B 03568

Numéro SIREN : 390 406 692

Nom ou dénomination : TEC-AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 21/09/2017 sous le numéro de dépôt 96007



1709712501

DATE DEPOT : 2017-09-21

NUMERO DE DEPOT : 2017R096007

N° GESTION : 1993B03568

N° SIREN : 390406692

DENOMINATION : TEC-AUDIT

ADRESSE : 44 rue du Louvre 75001 Paris

DATE D'ACTE : 2017/09/15

TYPE D'ACTE : RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

NATURE D'ACTE :

Ri 15.09.17

PHILIPPE BERDAH

Expert- Comptable - Commissaire aux Comptes
Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris Ile de France
et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

93 B 3568

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

21 SEP. 2017

Sous le N° :

96007

Société TEC AUDIT

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE
EN SOCIETE D'EXERCICE LIBERAL PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

*_*_*_*_*

Société TEC AUDIT
Siège Social : 44 RUE DU LOUVRE
75001 PARIS

Ce rapport contient 2 pages

PHILIPPE BERDAH

Expert-Comptable - Commissaire aux Comptes
Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris Ile de France
et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

Société TEC AUDIT SARL

Siège social : 44 RUE DU LOUVRE 75001 PARIS
Capital social : 110 000 Euros – RCS PARIS 390 406 692

Objet : Rapport à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 septembre 2017

Messieurs,

En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui m'a été confiée et en application de l'article L. 223-43 du Code de commerce, j'ai établi le présent rapport afin de vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers stipulés.

J'ai effectué mes travaux selon les normes de la Compagnie National des Commissaires aux Comptes. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinés à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation et afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, n'appelle pas d'observation de ma part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Fait à Paris, le 15 Septembre 2017


Monsieur Philippe BERDAH,
Commissaire aux Comptes.